



Assemblée générale

Distr. limitée
19 mai 2014
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 126 de l'ordre du jour

Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements

nationaux et l'Union interparlementaire

Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Costa Rica, Croatie, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Hongrie, Iraq, Irlande, Italie, Jordanie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Namibie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Togo, Tunisie, Turquie et Uruguay : projet de résolution

Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Chine, Chypre, El Salvador, Fédération de Russie, Honduras, Inde, Indonésie, Israël, Japon, Kazakhstan, Koweït, Liban, Liechtenstein, Monténégro, Ouganda, Pakistan, Palaos, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Sénégal, Serbie, Singapour, Thaïlande, Viet Nam et Zimbabwe.

